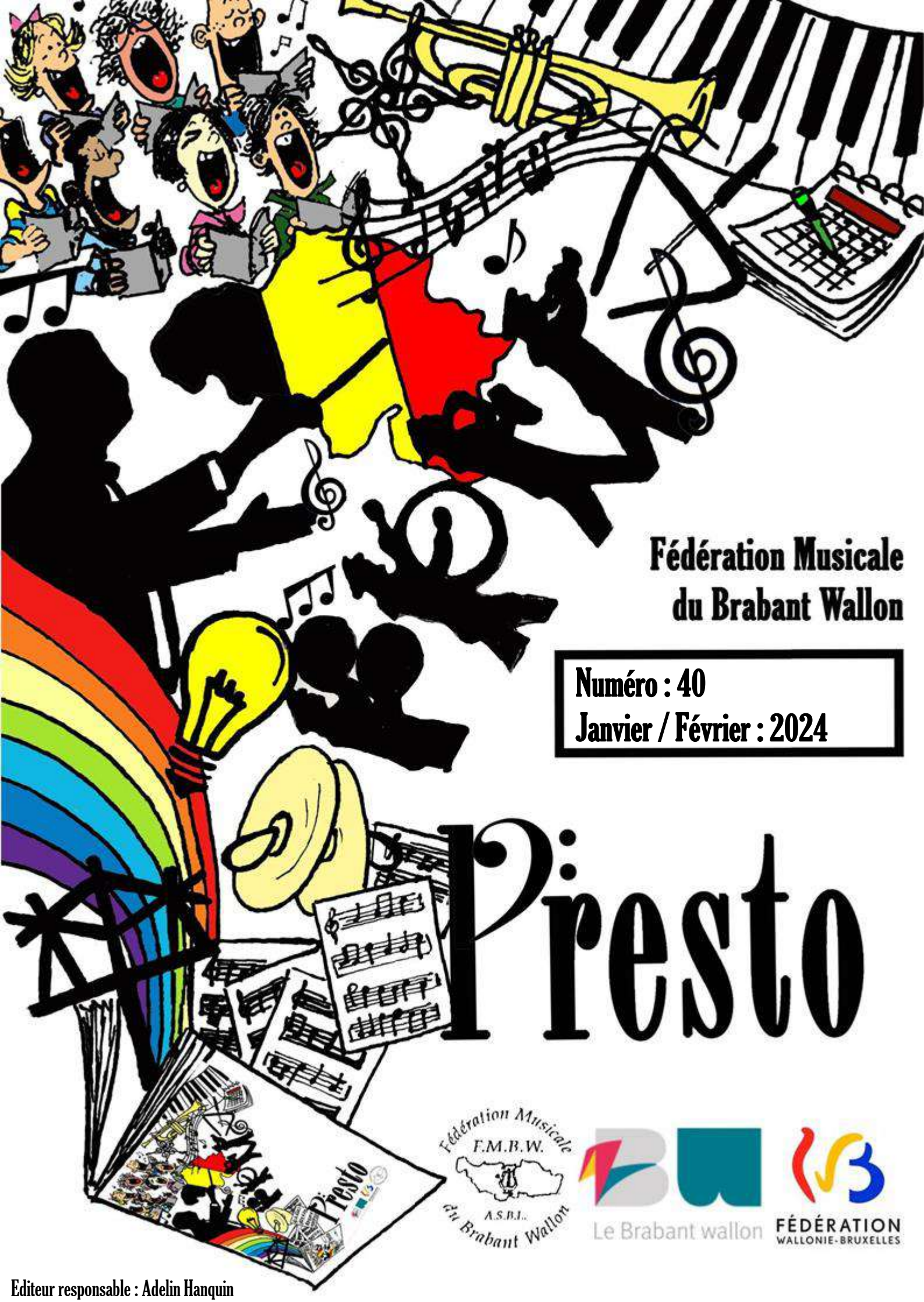

Fédération Musicale du Brabant Wallon

Numéro : 40
Janvier / Février : 2024

Presto

Fédération Musicale F.M.B.W. A.S.B.L. du Brabant Wallon

Le Brabant wallon

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable : Adelin Hanquin

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant wallon - Comité	P.2
Mot du Président	P.3
Agenda	P.4
Communiqué du Comité de la Fanfare de Dongelberg	P.5
Concours « Jeunes Solistes 2024 » Bulletin d'inscription	P.7
Règlement concours « Jeunes Solistes 2024 »	P.8
Petites & grandes annonces	P.11
Solution Sudoku Presto 39	P.13
Jeux Mots croisés & Sudoku	P.14
Amédée Dubois	P.15

n.d.l.r. :

N'oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces avant le 1er mars 2024 pour paraître dans prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Fédération Musicale du Brabant Wallon

Comité

Président

HANQUIN Adelin
Rue des Ecoles, 9 - 1350 JAUCHE
Tél : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
Email : hanquin.adelin@skynet.be

Secrétaire

VINCENT Christiane
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0477/32.22.30
Email : christvin@hotmail.fr

Trésorier

HANQUINAUX Pascal
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0475/37.13.38
Email : p.hanquinaux@gmail.com

Membre

HENNEBEL Aurélien
Rue Longue, 187 - 1320 BEAUVECHAIN
GSM : 0471/65.25.68
Email : hennaur@gmail.com

Mot du Président

Mesdames, Messieurs, Chers amis lecteurs,

Tout d'abord, à vous tous et à vos familles, je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé!

Que 2024 vous procure joie et prospérité dans votre travail et dans vos sociétés.

Deux organisations auront lieu cette année et espérons ne pas en rester là:

- Le concours « Jeunes Solistes » se tiendra le 17 février 2024 à l'Académie de Jodoigne. Il est encore possible de s'y inscrire sans tarder.

- Une AG est prevue après vérification des comptes, le 18 mars 2024 à l'Hôtel de Ville de Wavre.

Les documents d'affiliations 2024 vous parviendront sous peu.

Enfin, l'ensemble du Comité et moi-même, nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration et vous prions de croire Mesdames, Messieurs, Chers amis lecteurs à l'assurance de notre amitié la plus sincère.

Votre dévoué Président.

Adelin Hanquin.

AGENDA 2024

Dates	***Sociétés***	***Activités***
02/03/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Espasse 2000 à Genappe 19hr00 – souper Oberbayern
10/03/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Lasne 16hr00 Carnaval des enfants
17/03/24	Fanfare Royale Ste-Barbe et St Laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Carnaval à Chaumont-Gistoux
23/03/24	Société Royale d'Harmonie de Braine-l'Alleud info@srhbraine.be	Concert apéritif suivi d'un souper italien à la salle communale d'Ophain (Rue des Combattants 3, 1421 Braine-l'Alleud). Renseignements et réservation souhaitée sur https://srhbraine.be
24/03/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Genappe 14hr30 Carnaval
6 & 7/04/24	Fanfare Royale Ste-Barbe et St Laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Festival de Printemps à Dongelberg
26/05/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Barbecue musical 11hr30 – Salle de Loupoigne
16/06/24	Fanfare Royale Ste-Barbe et St Laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	Fête des Coquelicots à Chaumont-Gistoux
29/06/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Limelette 17hr00 - Corrida
25/08/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Bousval 09hr45 – Saint Barthélemy
06/10/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Oberbayern 13hr30 – Baisy-Thy
19/10/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Soirée Oberbayern 20hr00 – Gilly
11/11/24	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Sortie patriotique 09hr45 - Genappe
30/11/24	Société Royale d'Harmonie de Braine-l'Alleud info@srhbraine.be	Concert de Gala annuel à la salle communale d'Ophain (Rue des Combattants 3, 1421 Braine-l'Alleud). Renseignements sur https://srhbraine.be

Fanfare Royale Sainte-Barbe & Saint-Laurent de Dongelberg

Communiqué du Comité

Suite à l'annonce de la démission de Christine Henne en sa qualité de présidente de la Fanfare Royale Ste-Barbe & St-Laurent de Dongelberg en novembre dernier, la présidence ad-interim avait été confiée à notre vice-président Eddy Corbisier pour une durée indéterminée.

Ce lundi 11 décembre 2023, les membres du Comité ont élu avec effet immédiat, Marie-Jeanne Moureau (seule candidate) à la présidence de la Fanfare.
En conséquence, la mission d'interim Eddy Corbisier est terminée.

Nous tenons à remercier Christine Henne pour tout le travail accompli durant ses années de présidence.
Nous remercions également Sophie Dallemagne pour son entrée au sein du Comité en tant que membre actif et Marie-Jeanne Moureau pour son investissement au sein de la Fanfare.

Dongelberg, le 11 décembre 2023

Le Comité

Christine Henne démissionne de la présidence de la Fanfare Sainte-Barbe et Saint-Laurent

JODOIGNE

Fin de parcours pour Christine Henne, présidente de la Fanfare Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg. « *Je démissionne pour des raisons personnelles*, dit-elle, *mais je ne renonce pas pour autant à mon saxophone au sein de la fanfare.* » Durant les sept années de son mandat, Christine Henne a connu des hauts et des bas, notamment la crise sanitaire et le changement de chef à la tête de l'ensemble musical. « *Je retiens surtout que nous avons tenu bon. Malgré divers obstacles, notre fanfare est bien vivante et continuera à l'être.* » Un appel va être lancé pour la remplacer à la présidence. Eddy Corbisier assurera l'intérim à partir de ce 11 décembre. Marianne Degeest, secrétaire de la fanfare, tient à saluer la compétence de Christine Henne : « *Durant ces sept ans, notre présidente s'est investie à 200 %. Tous, nous lui devons de sincères remerciements.* » **M.W.**

ÉDA

Christine Henne continuera à jouer de son instrument favori au sein de la Fanfare Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg.

Marie-Jeanne Moureau, présidente de la fanfare

JODOIGNE

Marie-Jeanne Moureau succède à Christine Henne à la présidence de la Fanfare Royale Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg.

ÉDA

La fanfare de Dongelberg en mutation. Marie-Jeanne Moureau (à dr.) en est la nouvelle présidente, et Christophe Lacroix (à g.), le nouveau chef.

C'est une fidèle qui est devenue la nouvelle présidente de la Fanfare Royale Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg. Marie-Jeanne Moureau, 61 ans, saxophoniste, est une femme discrète mais déterminée. Elle a grandi dans une famille de musiciens. Son papa, Alfred, fut d'ailleurs, durant une trentaine d'années, le secrétaire de la fanfare. Elle se souvient : « *À 9 ans, j'ai intégré la clique de la fanfare. J'ai ainsi pu faire, via la percussion, l'apprentissage du rythme. C'était une excellente école avant de passer au solfège durant deux ans, puis au saxophone, qui est devenu mon instrument de prédilection.*

Quand nous avons appris, en novembre dernier, que Christine Henne démissionnait de la présidence de la fanfare, je me suis dit que j'en faisais partie depuis si longtemps que j'en connaissais bien les rouages. J'ai donc choisi de présenter ma candidature à la succession de Christine, à la condition de ne prendre la place de personne. Finalement, j'étais la seule candidate. »

Le comité de la fanfare, composé de Marianne Degeest, Eddy Corbisier, Kevin Daoust et Bruno Muret, a donné à l'unanimité sa confiance à Marie-Jeanne. « *Nous nous sommes même renforcés*, poursuit la nouvelle présidente, *puisque Sophie Dallemagne a rejoint le comité. Elle est aussi clarinettiste au sein de l'ensemble musical de Beauvechain, et a rejoint notre fanfare il y a un an. C'est dire qu'elle s'est bien intégrée et que son arrivée nous fait plaisir.* »

Remerciements à Christine Henne

Marie-Jeanne Moureau insiste : « *Nous continuerons à travailler en équipe, comme nous l'avons fait avec Christine. Cela demande un peu de rigueur, de l'organisation aussi. Mais le plus important, c'est que nous continuions, dans un bon esprit, à pratiquer notre passion pour la musique. La fanfare, qui compte vingt-cinq musiciens, sait aussi s'adapter aux circonstances. Il nous arrive de nous rendre en groupe plus restreint à l'une ou l'autre festivité. La prochaine ? Ce sera le 24 mars 2024 au carnaval de Chaumont-Gistoux.* »

Dans un communiqué, le comité de la fanfare a tenu à remercier Christine Henne pour le travail accompli. Et « *Nous remercions également Sophie Dallemagne pour son entrée au sein du comité en tant que membre actif, et Marie-Jeanne Moureau pour son investissement au sein de la fanfare.* »

MARC WELSCH

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

Concours « Jeunes solistes 2024 »
de la Fédération du Brabant

Samedi 17 février 2024
Académie de Musique – Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 30 janvier 2024** à la Fédération Musicale du Brabant Francophone (Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr)

Nom (majuscules) : …….....Prénom : ……

Adresse : …….n° : ……..bte : ……..

Code postal : ……. Localité : ……..

Téléphone : ……..GSM : ……...……

Email : …….Date de naissance : ……..…….

Instrument : …….……Société : ……..……

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*)

- o Bois
- o Cuivre
- o Percussions

au niveau (*)

- o Intrada
- o Sonatine
- o Sonate
- o Concerto
- o Récital (ouvert jusque un an de fréquentation de l'enseignement supérieur artistique (jeune talent ou 1ère année d'étude)

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 10 € (dix euros)
sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme : …….
…….
…….

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui
O non

Date : **Signature du participant : …….**

Signature des parents (pour les mineurs) : ……...…….
(*) Cochez la case adéquate

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : Rue des Ecoles, 9 – 1350 JAUCHE

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2024

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2024 » est organisé en Brabant wallon par la Fédération Musicale du Brabant francophone FMBF avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBF et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2024 » sera organisé à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte quatre niveaux : « Intrada », « Sonatine », « Sonate » et « Concerto ». Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument ainsi qu'à une liste d'œuvre répertoriées (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire).*

Niveau « Intrada »	A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

II. Inscriptions.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du payement du droit d'inscription de 10 € (dix euros), payable au plus tard le 30 janvier 2024, par transfert bancaire sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBF ASBL – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr). Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

En complétant le formulaire d'inscription, le candidat (ou la personne responsable pour les mineurs d'âge) accepte que les données à caractère personnel le concernant, et collectées à cette occasion, soient traitées par FMBF. Ces données sont traitées uniquement dans le but de le contacter et de lui communiquer les informations utiles dans le cadre du concours. Conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le candidat peut exercer un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent et ce, par courriel à l'adresse christvin@hotmail.fr

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique « en Belgique ou à l'étranger », sauf dans le cadre du programme « Jeunes Talents ». Dans ce cas, il ne peut s'inscrire qu'au niveau « Concerto ».

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 80 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

L'œuvre présentée sera choisie dans le répertoire correspondant à chaque catégorie et niveau (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Intrada »).

Les œuvres ne figurant pas dans le répertoire seront soumises à l'approbation de la Commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Intrada »	2 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	3 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Pour le 30 janvier 2024, le candidat devra envoyer à la FMBF les quatre exemplaires pour le jury.
Le jour de l'épreuve chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions.
Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement. Les organisateurs du concours prennent les frais des droits d'auteur (SABAM) à leur charge.
Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription c'est à dire le 30 janvier 2024.
Le candidat peut faire appel de sa propre initiative à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à la charge du candidat.
Pour la catégorie « percussion » l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.
Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.
A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.
Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de deux membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Un représentant de la fédération au sein de la Commission d'organisation assiste (sans voix délibérative) aux délibérations et assure le secrétariat.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

VII. Recours.

Le refus d'exécuter l'une des œuvres ou des extraits d'œuvres prévues au programme entraînent la disqualification du candidat.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Droit de propriété intellectuelle et droit à l'image.

Les candidats, par leur adhésion au concours, autorisent la reproduction ou la diffusion éventuelle de leur prestation, en toute ou en partie, sous n'importe quelle forme et support (publication papier, site internet, chaîne youtube, page Facebook, Instagram etc…) par la FMBF ou par tiers désigné par l'ASBL et ce, sans limite de temps. La licence d'utilisation et de communication visée est consentie gratuitement par les candidats. L'inscription au concours implique, pour chaque candidat et personne les accompagnants, la cession de leurs droits à l'image. Ainsi, la FMBF se réserve le droit d'utiliser les vidéos et photos prises lors des diverses activités, prises dans le cadre du concours (prestations, remise des prix, etc…)

IX. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2024». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.
Les cinq lauréats qui, dans chacune des fédérations de l'USM auront obtenu les cotations les plus élevées, représenteront leur fédération à l'épreuve organisée par l'USM « Sonatina » le 21 avril 2024 au Conservatoire de Namur, et l'épreuve nationale le 26 mai 2024 également organisée par l'USM à l'IMEP de Namur.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FMBF :
Fédération Musicale du Brabant francophone – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76.

PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non). Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Les Chœurs de l'Union européenne recrutent. Si vous aimez la musique classique, que vous possédez des qualités vocales et savez lire une partition, venez à une de nos répétitions.

Pour en savoir plus : http://fr.eusing.eu/nous-rejoindre.html

SALLE JULES BASTIN-WATERLOO

MAISON COMMUNALE - RUE FRANCOIS LIBERT, 28 - 1410

EN AVANT-SOIREE DE REVEILLON, LE 31 DECEMBRE 2023 A 18H ET LE DIMANCHE 07JANVIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : 0486 36 03 81 (MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9H A 12H)
TARIFS TTC : ADULTES : 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS BE93 0682 2403 5267

CENTRE CULTUREL D'AUDERGHEM

183, BOULEVARD DU SOUVERAIN, 1160 AUDERGHEM

DIMANCHE 4 FEVRIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : 0486 36 03 81 (MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9H A 12H)
TARIFS TTC : ADULTES : 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS BE93 0682 2403 5267

SALLE BAYARD
CENTRE CULTUREL DE DINANT

RUE GRANDE, 37, 5500 DINANT

DIMANCHE 11 FEVRIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : CENTRE CULTUREL DE DINANT : 082 21 39 39
(DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 12H30 ET DE 13H A 17H) OU BILLETTERIE EN LIGNE VIA : RESERVATION@CCDINANT.BE OU CODE QR
TARIFS TTC : ADULTES 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS

THEATRE DU GYMNASE
CENTRE CULTUREL DE TUBIZE

124, BOULEVARD GEORGES DERVEK, 1480 TUBIZE

DIMANCHE 18 FEVRIER 2024 A 15H

INFOS ET RESERVATIONS : CENTRE CULTUREL DE TUBIZE : +32 2 355 98 95
(DU MARDI AU VENDREDI DE 9H30 A 12H ET DE 13H A 17H) OU BILLETTERIE EN LIGNE VIA : WWW.TUBIZE-CULTURE.BE
TARIFS TTC : ADULTES 26 EUROS - PLUS DE 60 ANS : 23 EUROS - ETUDIANTS : 20 EUROS - ENFANTS : 15 EUROS

Belfius

SOLUTIONS SUDOKU PRESTO 39

Niveau moyen

7	4	5	3	2	6	1	9	8
1	2	8	7	9	4	5	3	6
6	3	9	5	1	8	7	4	2
9	6	7	4	5	1	2	8	3
2	8	4	9	7	3	6	5	1
3	5	1	8	6	2	4	7	9
4	9	6	1	8	5	3	2	7
8	1	3	2	4	7	9	6	5
5	7	2	6	3	9	8	1	4

Niveau moyen

6	1	5	7	2	3	8	4	9
4	2	7	6	9	8	1	3	5
8	3	9	4	1	5	6	7	2
9	4	6	1	3	7	2	5	8
2	7	1	5	8	6	4	9	3
3	5	8	2	4	9	7	1	6
7	9	2	3	6	1	5	8	4
5	6	3	8	7	4	9	2	1
1	8	4	9	5	2	3	6	7

JEUX MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1. Rend péjoratif
4. Quarante
6. Union démocratique
7. Il éleva Samuel
8. Rendre mat
11. Divinité marine
12. Qui vote
15. Longue période
16. Rejeta
18. Citizen band
19. Recommandé à Dieu

1	2	3		■	4	5
6			■	7		
■	8		9			
10	■	11			■	
12	13				14	■
15			■	16		17
18		■	19			

VERTICALEMENT

1. Article
2. Amie des bêtes
3. Descendant de Sem
4. Quarante-et-un
5. Dévorer un livre
7. Surpris
9. Morceau de canard
10. Auprès de
13. Arrose Béziers
14. Tin…, BD
17. Obtiens

SUDOKU

Niveau moyen

5								
	6		4		1			
1		3		6		4	2	7
		2		4		5		
	4						7	2
	7		2		9		1	
2	8							9
					5			3
	5	9		8				6

Niveau moyen

	8		9	5			2	1
				2				
2					1			9
	1				9	3		
9	5	2		3		6		
	3		4				9	2
3								
				4	8			5
	2	6	1					8

Amédée Dubois (1818-1865)

Par Anne-Marie Polomé

Le violoniste et compositeur Antoine Amédée Henri Dubois, est né à Tournai le 10 juillet 1818. Il débute les études musicales à l'Ecole Communale de Musique de Tournai (fondée en 1829), et la pratique du violon avec Charles Honoré Joseph Moreau (Tournai 1785-Tournai 1857), le premier directeur. En 1836, il est admis au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, fondé en 1832[1]. Il y est formé par Nicolas-Lambert Wéry (Huy 1789-Bande 1867), le premier professeur de violon de cette institution, et remporte un premier prix en 1839[2].
Il s'établit à Paris, y est apprécié pour ces concerts donnés dans des salons et autres lieux où « *il est recherché pour son talent gracieux* », écrit François-Joseph Fétis[3]. Il est choisi comme soliste par l'orchestre du Casino Paganini de Paris, à l'existence malheureusement très brève. En 1841, il obtient une médaille du Cercle des Arts de Paris. Il est aussi médaillé d'or de la Société de la Grande Harmonie de Bruxelles, en 1844.
S'en suivent des prestations en France, en Allemagne, aux Pays-Bas. Le roi Guillaume III des Pays-Bas le nomme Chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne (1849). Il est aussi fait Chevalier de l'ordre de Léopold.
Le 29 novembre 1842, Amédée Dubois est initié à la Loge tournaisienne « *Les Frères Réunis* ». Il y devient simultanément Compagnon et Maître trois semaines plus tard[4].

En 1852, il revient à Tournai, se marie avec Clarisse Cherequefosse. Le 13 février 1852, il remplace Charles Moreau, comme directeur de l'École de Musique de Tournai et devient le second directeur de cette école où il s'investit complètement. Il diversifie les cours, réussit à attirer des élèves en rendant certains gratuits et élève le niveau de l'Ecole, qu'il implique aussi dans des concerts à but philanthropique. Il occupe cette charge jusqu'à son décès le 1er octobre 1865.

Une photographie d'Amédée Dubois, directeur de l'Ecole Communale de Musique de Tournai est conservée au *Musée du Folklore et des Imaginaires* de la ville. À l'arrière, à côté du tampon du musée du Folklore, sont notés son nom ainsi que ses années de direction [5].

Le journal *Le Ménestrel* du 3 janvier 1956 publie, en page 4 : *« M. A. Dubois, le violoniste belge qui vient chaque année passer la belle saison parmi nous, est arrivé à Paris et se propose de donner incessamment son concert. Entretemps, il a charmé l'élégante réunion qui se pressait jeudi dernier dans les salons de Mme Rinaldi.* »

Amédée Dubois a composé des airs variés dont *Cantate en l'honneur de la Princesse d'Epinoy* ; *Elégie pour violon et accompagnement de piano* ; *Morceau de concert pour violon avec accompagnement de piano* (1855) ; *Récitatif. Introduction et tarentelle pour violon avec accompagnement de piano* (1858) ; *Fantaisie pour violon avec accompagnement de piano* (1863) ; *Souvenirs d'Auvergne, scène fantaisie pour violon avec accompagnement d'orchestre ou de piano*. Parmi ses pièces pour violon beaucoup ont été publiées à Paris.

---

[1] http://www.conservatoire.be/le-conservatoire/histoire/
[2] http://mvmm.org/m/docs/duboisa.html
[3] François-Joseph Fétis (1784-1871), compositeur, critique musical, premier directeur du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles (Biographie universelle des musiciens)
[4] http://mvmm.org/m/docs/duboisa.html
[5] https://inventaire.proscitec.asso.fr/objets/musee-de-folklore-et-des-imaginaires/portrait-d-amedee-dubois-directeur-de-l-ecole-de-musique-de-tournai/

Le 21 septembre 1863, sur la Grand-Place de Tournai, sa *Cantate à la Princesse d'Epinoy*, conçue pour l'inauguration de la sculpture de Christine de Lalaing, Princesse d'Epinoy, et basée sur un texte d'Adolphe Leray, a attiré un large public. En 1864, elle est programmée « au profit des pauvres », au théâtre de Tournai.
Amédée Dubois décède le 1er octobre à Tournai, à la rue de Cologne, actuellement rue de l'Yser. En octobre 1865, l'enterrement de ce citoyen respecté réunit environ 3000 personnes au cimetière du Sud où la ville lui fera édifier un monument.

Statue Amédée Dubois par Barthélémy Frison (1816-1877)
Voici comment Jacky Legge[6] décrit ce monument dans le Bulletin Pasquier Grenier n°105.
Pour le beau monument funéraire néoclassique d'Amédée Dubois, au Cimetière de Tournai Sud, l'architecte Simon Gahylle (Tournai 1811-Tournai 1869) fut sollicité « *pour dresser les épures, fixer définitivement les proportions des différentes parties du mausolée et résoudre les questions de détails qui peuvent se présenter pendant l'exécution* »[7].
Il s'agit d'un obélisque tronqué, taillé par le marbrier tailleur de pierres tournaisien, Fidèle Renier, surmonté d'un buste sculpté dans le marbre de Carrare par Barthélémy Frison (Tournai 21 juillet 1816-Paris 3 mai 1877). C'est le même artiste qui a taillé, à l'avant du monument, un violon avec son archet, une partition et une plume. Le directeur de l'Ecole de Musique, Amédée Dubois (Tournai 1818-Tournai 1865), fut en effet aussi un compositeur. La réalisation de l'élégante grille de clôture de la concession fut confiée à Alexandre Pipart [8].

[9]

[6] Jacky Legge, né en 1957, éditorialiste, historien local du Tournaisis, coordinateur de la Commission pour la Sauvegarde du Patrimoine architectural des Cimetières de l'entité de Tournai.
[7] La *Feuille de Tournai*, 12 novembre 1865
[8] https://www.fpg.be/images/stories/bulletins/pg_105.pdf
[9] Documents donnés par Christophe Van Runckelen (Cellule de gestion aministrative des cimetières de Tournai)

Au *Musée de Folklore et des Imaginaires,* on peut découvrir un buste à l'antique d'Amédée Dubois, dû à Barthélémy Frison. C'est un modèle en plâtre, patiné pour lui donner l'aspect du marbre, réalisé après le décès de l'artiste[10]. Son nom de famille est visible sur la base.

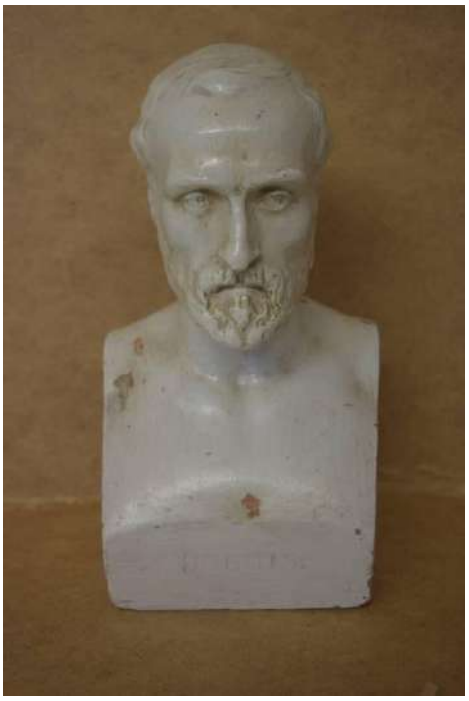

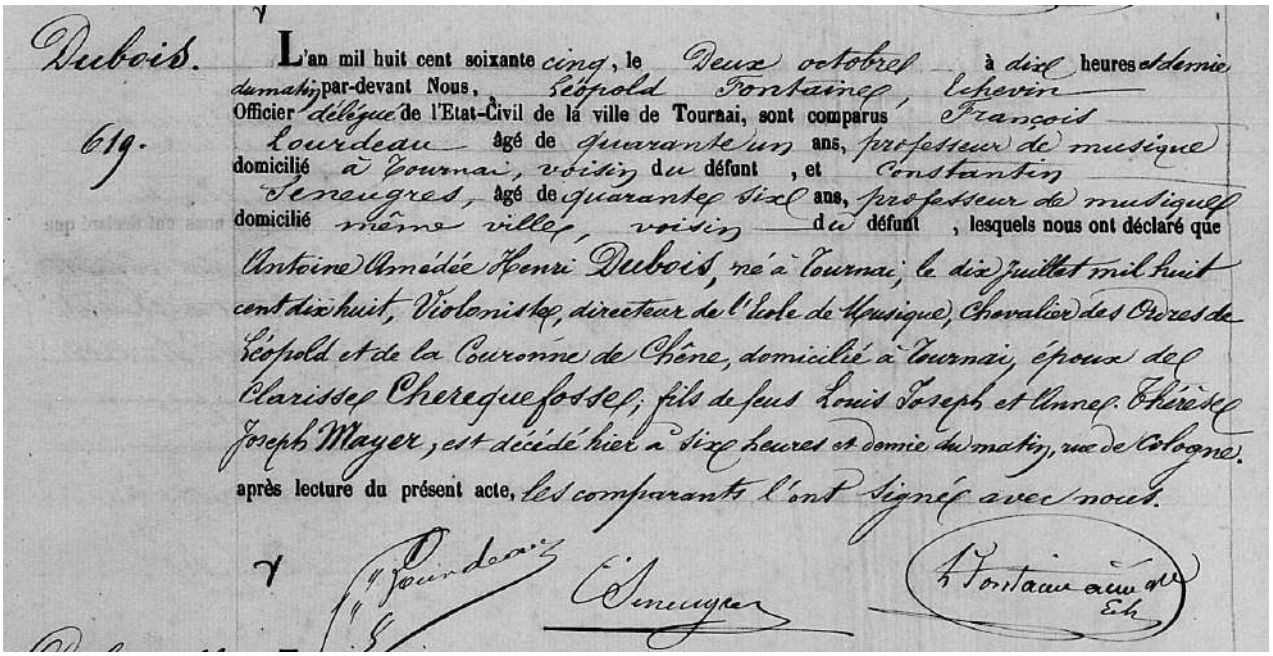

Dubois.

619.

L'an mil huit cent soixante cinq, le Deux octobre à dix heures et demie du matin par-devant Nous, Léopold Fontaine, échevin Officier délégué de l'Etat-Civil de la ville de Tournai, sont comparus François Lourdeau âgé de quarante un ans, professeur de musique domicilié à Tournai, voisin du défunt, et Constantin Senengres, âgé de quarante six ans, professeur de musique domicilié même ville, voisin du défunt, lesquels nous ont déclaré que Antoine Amédée Henri Dubois, né à Tournai, le dix juillet mil huit cent dix huit, Violoniste, directeur de l'école de Musique, Chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne de Chêne, domicilié à Tournai, époux de Clarisse Chereque fosse; fils de feus Louis Joseph et Anne Thérèse Joseph Mayer, est décédé hier à six heures et demie du matin, rue de Cologne. après lecture du présent acte, les comparants l'ont signé avec nous.

Anne-Marie Polomé 2023

[10] https://inventaire.proscitec.asso.fr/objets/musee-de-folklore-et-des-imaginaires/buste-dubois-amedee-directeur-de- l-ecole-de-musique-de-tournai-frison-barthelemy/

DEPUIS 1983

AB ELECTRONICS DEVIENT ABe-SECURITY

ABe-SECURITY

Conception - Installation - Reprise
Maintenance - Dépannage 24/7

détection intrusion | contrôle d'accès | détection incendie | vidéosurveillance | électricité | domotique

DEVIS GRATUIT partout en Belgique

081/65.56.29
info@abelectronics.be

Notre expertise, **LA SÉCURITÉ...**
Votre protection? **NOTRE PRIORITÉ !**

Partner of Securitas

INTRUSION INCERT CERTIFICATION B-1635

ibz 20-1103-87

Muziekcentrale Lummen

Le spécialiste par excellence pour les instruments à vent et de percussion

- Un large assortiment de toutes les marques renommées.
- Des locaux pour tester des instruments dans notre showroom. Et aussi la possibilité de tester des instruments chez vous.
- Entretien et réparations professionnels.

PERCUSSION ET
CUIVRES DE NOTRE
PROPRE USINE

Visitez notre nouveau magasin à Lummen!

Adams Muziekcentrale
Bosstraat 73 Lummen (B)
+32 (0)13 35 20 20

www.adams-music.be
info@adams-music.be